



La nuit du Hand

Samedi 11 Juin
De 16h30 à 3h



Salle omnisport l'Aubier
(rue des deux Maisons 36 - 1140 Evere)

PAF 10€ - Etudiants 8€

Equipes mixtes (obligatoire 1) 7 à 10 personnes
Infos et inscriptions : nuitduhandball@gmail.com

Avant le 30 Avril 2022



WEEK-END 16/17.04.2022**D1 L.F.H. DAMES**

Sa 18H00 SHC MT/MARCHIENNE - UNITED BRUSSELS R

Arbitres

DELTOMBE J.

PROMOTION BRABANT/HAINAUT

Me 20H30 HBC NAMUR R - ENTENTE DU CENTRE

PIERLOOT T.-GEORGE P.

[\(La Drève - Rue Vanhulst, 15 - 7170 La Hestre\)](#)

Sa 20H00 SHC MT/MARCHIENNE - HC PERWEZ

DELTOMBE J.

PROMOTION LIEGE

Sa 17H30 HC VERVIERS - HC HERSTAL

BECKERS C.-VOUILLEMIN J.L.

G14 PREMINIMES LIEGE**2ème tour / Groupe A**

Sa 11H00 HC SPRIMONT - HC EYNATTEN RAEREN

WEEK-END 23/24.04.2022**BENELEAGUE MESSIEURS****Play-Offs 2**Sa 20H15 HC VISE BM - SPORTING PELT
Di 16H00 HANDBAL TONGEREN - SEZOENS A. BOCHOLT**Arbitres**CAPPAS.-SCHREDER E.
EVERS F.-GILIS K.**Best Of Five 2**

Di 17H30 HC ATOMIX - HUBO INITIA HASSELT

PEETERS J.-VAN LOOCK M.

D1 NATIONALE MESSIEURS**Play-Offs 5**Sa 20H15 KTSV EUPEN - SASJA HC
Di 17H00 KREASA HOUTHALEN - APOLLOON KORTRIJK
Sa 20H15 HC EYNATTEN RAEREN - HBC IZEGEMSTEENWINCKELS C.-STEENWINCKELS S.
LEMMENS R.-MARINO L.
BOX M.-TUINSTRAR.**Play-Downs 4**

Sa 20H15 HC DB GENT - OLSE MERKSEM

BROOHAERS B.-JANSSENS S.

D2 NATIONALE MESSIEURS**Play-Offs 5**Di 20H00 SEZOENS A. BOCHOLT - ELITA LEBBEKE
Sa 19H00 HC KRAAINEM - HB SINT TRUIDEN
Di 16H30 HC HERSTAL - UNION BEYNOISE HBHOUBRECHTS J.-MIRISOLA M.
DELANGHE W.-PETERS R.
JAECKEL B.-THIAM D.**Play-Downs 4**Di 18H00 SPORTING PELT - HC AMAY
Sa 20H00 UNITED BRUSSELS HC - JEUNESSE JEMEPPECOLS S.-LECHIEN A.
DE PROFT J.-GERETS R.[\(Palais du Midi - Rue R. van der Weyden, 3 - 1000 Bruxelles\)](#)**D1 NATIONALE DAMES****Play-Offs 4**Sa 18H00 HUBO INITIA HASSELT - HB SINT TRUIDEN
Sa 18H00 HB FEMINA VISE - UILENSPIEGEL HVKELLETER M.-MOLLATTE J.
DEPOORTERE S.-VERSCHAEVE W.
(CIBOROWSKI S.-LEONARD T.)
BECKERS C.-RESIMONT B.

Di 17H30 DHC OVERPELT - KTSV EUPEN

Play-Downs 4

Sa 18H15 HC DB GENT - DHC WAASMUNSTER JANSEN R.-STIENEN P.

D2 NATIONALE DAMESSa 18H30 HBC EVERGEM - BRUSSELS HC
Di 14H30 SPORTING PELT - HC ATOMIX
Sa 15H45 UNITED BRUSSELS HC - HC SPRIMONT
Di 16H00 ROC FLEMALLE - BRASSCHAAT HCSTOFFERIS R.-DE WAELE T.
WOUTERS K.
PIERLOOT T.-GEORGE P.
MATHOT X.-DI ILIO L.**D1 L.F.H. MESSIEURS****Play-Offs 4**Di 16H00 HC SPRIMONT - RENAISS.MONTEGNEE
Di 18H00 ROC FLEMALLE - HC VISE BMCUTAIA D.-EL HARRAK A.
EL OUERIGHLI N.-HAMITI M.**Play-Downs 5**Di 15H30 HSC TUBIZE - EHC TOURNAI
Sa 18H15 UNITED BRUSSELS HC - HC KRAAINEMCLAESEN M.-DELLE VEDOVE A.
BECKERS C.-VOUILLEMIN J.L.[\(Palais du Midi - Rue R. van der Weyden, 3 - 1000 Bruxelles\)](#)

D1 L.F.H. DAMES

Di 14H00 ROC FLEMALLE R - WATERLOO ASH
Sa 18H00 KTSV EUPEN - LIEGE HC
Sa 19H00 HB VILLERS 59 - ENTENTE DU CENTRE
Di 19H00 HC MALMEDY - HC SPRIMONT R
Sa 17H30 UNITED BRUSSELS R - UNION BEYNOISE R

Arbitres

MATHOT X.-DI ILIO L.
JACQUES L.-PIRLET P.
CIBOROWSKI S.-VAGHAI ALIPOUR A.
FUSTIN A.-MASTROMATTEO C.
FUSTIN A.-MASTROMATTEO C.

PROMOTION BRABANT/HAINAUT

Sa 20H00 SHC MT/MARCHIENNE - EHC TOURNAI
Di 17H00 HSC TUBIZE R - HBCCR
Sa 20H30 ENTENTE DU CENTRE - HC MOUSCRON
Di 16H00 HBC NAMUR R - HC KRAAINEM R
Sa 20H30 HC PERWEZ - HBC SILLY

HAMITI M.-EL OUEIRIAGHLI N.
LEMAIRE M.-TASSART K.
PIERLOOT T.-GEORGE P.
PIERLOOT T.
DELTOMBE J.-DEWASME J.

PROMOTION LIEGE

Sa 18H30 HC AMAY R - KTSV EUPEN R
Di 18H00 KTSV EUPEN - HC MALMEDY
Di 18H30 HC HERSTAL - UNION BEYNOISE R
Di 18H00 HC SPRIMONT R - JEUNESSE JEMEPPE R
Sa 18H45 HC VERVIERS - JS/EP HERSTAL
Sa 18H00 EYNATTEN RAEREN R - ROC FLEMALLE R

FRIEDRICH T.-MALAISE A.
COMPERE G.-TOBOLA S.
MAJEAN J.L.
JACQUES L.-PIRLET P.
PIERRE B.
MATZARIS K.

G18 CADETS LIEGE

2ème tour / Groupe A

Sa 14H30 HC VISE BM - HC KRAAINEM
Di 14H00 HC SPRIMONT - HC AMAY
Di 14H00 UNION BEYNOISE HB - HBCCR
Sa 13H15 RENAISS.MONTEGNEE - SHC MT/MARCHIENNE

MATZARIS K.
CIBOROWSKI S.-LEONARD T.
NORGA S.-TILMAN P.
NORGA S.-TILMAN P.

2ème tour / Groupe B

Di 16H00 KTSV EUPEN - HC VISE BM R

FRIEDRICH T.-MALAISE A.

G16 MINIMES BRABANT/HAINAUT

2ème tour

Sa 17H00 HC KRAAINEM - UNITED BRUSSELS HC
Sa 18H30 SHC MT/MARCHIENNE - ENTENTE DU CENTRE

(Hall Polyvalent - Rue N. Lejong, 57 - 6032 Mont sur Marchienne)

G16 MINIMES LIEGE

2ème tour / Groupe A

Sa 11H30 HC AMAY - HC SPRIMONT
Di 14H30 KTSV EUPEN - HC VISE BM
Di 17H00 UNION BEYNOISE HB - JS/EP HERSTAL
Di 16H30 RENAISS.MONTEGNEE - HC EYNATTEN RAEREN

2ème tour / Groupe B

Sa 13H00 HC VISE BM R - LIEGE HC R
Di 12H15 HC SPRIMONT R - HB VILLERS 59 R

G14 PREMINIMES BRABANT/HAINAUT

2ème tour

Sa 15H00 HC KRAAINEM - UNITED BRUSSELS HC
Sa 17H00 SHC MT/MARCHIENNE - HSC TUBIZE

(Hall Polyvalent - Rue N. Lejong, 57 - 6032 Mont sur Marchienne)

G14 PREMINIMES LIEGE

2ème tour / Groupe A

Sa 10H00 HC AMAY - HC EYNATTEN RAEREN
Di 11H30 KTSV EUPEN - HC VISE BM
Di 10H30 HC SPRIMONT - UNION BEYNOISE HB
Di 14H40 RENAISS.MONTEGNEE - HB VILLERS 59

2ème tour / Groupe B

Sa 16H30 JEUNESSE JEMEPPE HB - JS/EP HERSTAL
Sa 12H00 HC VISE BM R - REN.MONTEGNEE R

(Athénée Royal - Rue du Gollet, 2 - 4600 Visé)

Di 10H30 HC VERVIERS - HC SPRIMONT R

G12 POUSSINS LIEGE

2ème tour

Di 10H00 EYNATTEN RAEREN R - HC EYNATTEN RAEREN
Sa 10H30 HC VISE BM R - HB VILLERS 59

(Athénée Royal - Rue du Gollet, 2 - 4600 Visé)

Di 12H00 ROC FLEMALLE R - UNION BEYNOISE HB
Di 13H00 HC MALMEDY - HC VISE BM
Di 13H15 RENAISS.MONTEGNEE - HC HERSTAL 2 R

BENELEAGUE MESSIEURS

Play-Offs 3

Sa 20H15 SEZOENS A. BOCHOLT - HC VISE BM

Best Of Five 3

Sa 20H15 HUBO INITIA HASSELT - HC ATOMIX

Arbitres

BROOHAERS B.-JANSSENS S.

STEENWINCKELS C.-STEENWINCKELS S.

D1 NATIONALE MESSIEURS

Play-Offs 6

Sa 20H15 KTSV EUPEN - HC EYNATTEN RAEREN

Sa 17H00 SASJA HC - APOLLOON KORTRIJK

Sa 20H15 KREASA HOUTHALEN - HBC IZEGEM

Play-Downs 5

Sa 20H00 EHC TOURNAI - OLSE MERKSEM

PEETERS J.-VAN LOOCK M.

CAPPA S.-SCHREDER E.

BRUNEEL F.A.-MELANGE W.

COLS S.-LECHIEN A.

D2 NATIONALE MESSIEURS

Play-Offs 6

Sa 18H00 SEZOENS A. BOCHOLT - HC HERSTAL

Sa 20H15 ELITA LEBBEKE - HB SINT TRUIDEN

Sa 19H00 HC KRAAINEM - UNION BEYNOISE HB

Play-Downs 5

Di 15H00 UNITED BRUSSELS HC - HC AMAY

[\(Palais du Midi - Rue R. van der Weyden, 3 - 1000 Bruxelles\)](#)

Sa 20H15 JEUNESSE JEMEPPE HB - SPORTING PELT

KELLETER M.-MOLLATTE J.

TROONBEECKX K.-WILLEMS D.

CUTAIA D.-EL HARRAK A.

DEPOORTERE S.-VERSCHAEVE W.

BECKERS C.-RESIMONT B.

D1 NATIONALE DAMES

Play-Offs 5

Di 17H15 HB SINT TRUIDEN - HB FEMINA VISE

Sa 18H30 UILENSPIEGEL HV - DHC OVERPELT

Sa 18H00 KTSV EUPEN - HUBO INITIA HASSELT

Play-Downs 5

Di 18H00 HC EYNATTEN RAEREN - DHC WAASMUNSTER

KOSTIC N.-THEYSSENS S.

BLANCKAERT K.-VOORDECKERS H.

PIERLOOT T.-GEORGE P.

(PIERLOOT T.-GEORGE P.)

JAECKEL B.-THIAM D.

D2 NATIONALES DAMES

Sa 20H00 BRASSCHAAT HC

Di 16H00 ROC FLEMALLE - SPORTING PELT

Sa 18H30 HC SPRIMONT - UNION BEYNOISE HB

Di 15H00 HC ATOMIX - DHC MEEUWEN

[\(Sp. Vlaanderen Hofstade - Tervuursesteenweg - 1981 Hofstade\)](#)

DE BUCK F.-DONEA S.

BECKERS C.-VOUILLEMIN J.L.

DI ILIO L.-MATHOT X.

DAENINCK T.-VERHOFSTADT S.

D1 L.F.H. MESSIEURS

Play-Offs 5

Di 18H00 ROC FLEMALLE - HC SPRIMONT

Sa 18H00 HC VISE BM - RENAISS.MONTEGNEE

Play-Downs 6

Di 15H30 HSC TUBIZE - UNITED BRUSSELS HC

Di 18H30 WATERLOO ASH - HC KRAAINEM

PONDEVILLE S.-MOENECLAEY M.

CLAESEN M.-DELLE VEDOVE A.

COMPERE G.-TOBOLA S.

BRIXHE La.-BRIXHE P.

D1 L.F.H. DAMES

Di 14H00 ROC FLEMALLE R - UNION BEYNOISE HB R

Di 15H00 LIEGE HC - SHC MT/MARCHIENNE

Sa 19H00 HB VILLERS 59 - UNITED BRUSSELS R

Sa 16H30 HC SPRIMONT R - JS/EP HERSTAL

Sa 18H30 ENTENTE DU CENTRE - WATERLOO ASH

BRIXHE Lu.-HINTZEN F.

CIBOROWSKI S.-VAGHAI ALIPOUR A.

JACQUES L.-PIRLET P.

FUSTIN A.-MASTROMATTEO C.

EL OUERIAGHLI N.-BAGHOR Z.

PROMOTION LIEGE

Sa 18H30 HC AMAY R - HC MALMEDY

Sa 14H00 KTSV EUPEN R - HC HERSTAL

Sa 20H30 JS/EP HERSTAL - HC SPRIMONT R

Di 20H00 ROC FLEMALLE R - HC VERVIERS

Sa 18H15 JEUNESSE JEMEPPE R - EYNATTEN RAEREN R

NORGA S.-TILMAN P.

BRIXHE Lu.-HINTZEN F.

CIBOROWSKI S.

FRIEDRICH T.-MALAISE A.

PIERRE B.

G18 CADETS LIEGE

2ème tour / Groupe A

Sa 16H00 HC VISE BM - HBCCR
Di 18H30 RENAISS.MONTEGNEE - HC AMAY
Di 14H00 UNION BEYNOISE HB - HC KRAAINEM
Sa 13H00 HC SPRIMONT - SHC MT/MARCHIENNE

G16 MINIMES LIEGE

2ème tour / Groupe A

Sa 11H00 KTSV EUPEN - HC SPRIMONT
(Hall Omnisport - Rue J. Potier, 13 - 4140 Sprimont)
Sa 12H30 HC AMAY - HC VISE BM
RENAISS.MONTEGNEE - JS/EP HERSTAL
UNION BEYNOISE HB - HC EYNATTEN RAEREN

2ème tour / Groupe B

Sa 14H30 HC VISE BM R - HB VILLERS 59 R
Sa 14H45 HC SPRIMONT R - LIEGE HC R

G14 PREMINIMES LIEGE

2ème tour / Groupe A

Je 18H00 UNION BEYNOISE HB - KTSV EUPEN
Di 11H30 KTSV EUPEN - HB VILLERS 59
Sa 11H00 HC AMAY - UNION BEYNOISE HB
Di 14H40 RENAISS.MONTEGNEE - HC VISE BM

2ème tour / Groupe B

Sa 13H00 HC VISE BM R - HC SPRIMONT R
Di 10H30 HC VERVIERS - REN.MONTEGNEE R
Di 13H00 KTSV EUPEN R - JS/EP HERSTAL

G12 POUSSINS LIEGE

2ème tour

Sa 10H30 HC VISE BM R - UNION BEYNOISE HB
(Athénée Royal - Rue du Gollet, 2 - 4600 Visé)
Di 10H00 KTSV EUPEN - HC VISE BM
Di 10H00 EYNATTEN RAEREN R - HC HERSTAL 2 R
Di 13H15 RENAISS.MONTEGNEE - HC EYNATTEN RAEREN
Sa 11H00 HC HERSTAL 1 R - HC SPRIMONT
Di 12H00 ROC FLEMALLE R - HB VILLERS 59

Arbitres

MALAISE A.
MAJEAN J.L.
CIBOROWSKI S.-LEONARD T.
MATZARIS K.

Pour débiter l'assemblée générale, le Président Jean-Luc Dessart, malade et absent, s'adresse aux délégués des clubs par visio-conférence :

Bonsoir à toutes et à tous,
Nous y sommes !!

Qui aurait pu prédire il y a quelques mois que notre équipe nationale se qualifierait pour un championnat du monde. Bien sûr, il est évident que l'exclusion de la Russie nous a permis de nous qualifier, mais pour une fois que les circonstances nous sont favorables, ne boudons pas notre plaisir. Nous y reviendrons dans quelques minutes.

Cela étant, je voudrais commencer par vous remercier pour votre présence et pour votre engagement au niveau des clubs. Vous devez savoir que de manière générale, les efforts que vous avez déployés nous ont permis de revenir le 31.12.2021 au nombre d'affiliés que la LFH comptait au 31.12.2019, soit avant la crise du Covid. Cela démontre clairement que nos efforts ont été couronnés de succès.

Oserait-on affirmer que la crise du Covid est définitivement derrière nous ? Nous l'espérons, mais ne tentons pas le diable et restons un minimum vigilants pour permettre à nos compétitions d'aller à leur terme.

Nous allons débiter notre assemblée générale sans Patrick Garcia, lequel s'est engagé pendant plus de quarante ans pour notre sport. Même si vous avez dû pester contre lui à l'une ou l'autre reprise parce qu'il vous rappelait le règlement, la norme, nous devons être conscients que la LFH a eu une grande chance de disposer d'un secrétaire-général comme lui. Des présidents d'autres ligues m'ont déjà dit qu'ils nous l'enviaient. Pour ce qui me concerne, je peux affirmer qu'il m'a aidé lorsque j'ai pris mes fonctions de président et nous avons toujours travaillé ensemble avec respect et dans l'intérêt du handball et de la LFH, même quand nous n'étions pas d'accord. Une page de la vie de la LFH s'est tournée le 01 janvier 2022.

Une nouvelle page s'est néanmoins ouverte à la même date : Benoit Neuville a pris ses fonctions et je dois bien avouer que j'ai été surpris par la rapidité avec laquelle il a assimilé son rôle. Il faut dire que Patrick l'avait bien préparé, mais aussi qu'il peut compter sur le soutien et l'expertise de Jonathan, Françoise et Hervé. Je peux d'ores et déjà affirmer que la LFH est en de bonnes mains et c'est tant mieux car les défis qui se présentent à nous sont nombreux et d'importance.

Nous vous parlerons tout à l'heure de la feuille de match et de l'affiliation électroniques, mais les nombreux événements de tout genre qui se sont produits ces derniers mois ne sont pas sans conséquence pour notre ligue.

C'est ainsi que nous sommes notamment impactés financièrement par la qualification de nos Red Wolves pour le championnat du monde en janvier 2023. Nous en reparlerons pendant la réunion.

Je voudrais aussi remercier les membres du conseil d'administration pour leur engagement dans la gestion des dossiers, mais également les membres du personnel administratif et technique, pour la disponibilité dont ils font preuve depuis des années. Bonne réunion à toutes et à tous.

1. Vérification des pouvoirs et appel des clubs

Clubs présents :

Province du Brabant :

Brussels H.C. (Mme C. Veithen), United Brussels H.C. (M. M. El Oueriaghli), HC Kraainem (M. Y. Delpire), HC Perwez (M. G. Marchal), HSC Tubize (M. F. D'Hulster), Waterloo ASH (Mme L. Delcour).

Province du Hainaut :

H.B.C.C.R. (M. F. Tagliafero), Entente du Centre CLH (M. C. Carion), Sp. Mont/sur/Marchienne (M. G. Di Ruggiero), H.C. Mouscron (représenté par le EHC Tournai), HBC Silly (représenté par le Waterloo ASH), Etudiantes HC Tournai (M. E. Huart).

Province de Liège :

HC Amay (M. B. Destexhe), Union Beynoise HB (M. G. Radicchi), KTSV Eupen (représenté par le HC Eynatten-Raeren), HC Eynatten-Raeren (M. J-P. Thevissen), ROC Flémalle (M. F. Del Rio), HC Herstal (représenté par Liège HC), JS/EP Herstal (M. H. Bleus), Jeunesse Jemeppe HB (M. G. Léonard), Liège HC (M. A. Dejardin), HC Malmedy (M. A. Franssen), Renaissance Montegnée (M. M. Masson), HC Sprimont (Mme G. Denis), HC Verviers (M. M. Top), H. Villers 59 (M. A. Praillet), HB Fémina Visé (M. A. Karabayir), HC Visé BM (M. G. Rensonnet).

Province de Luxembourg :

HC Arlon (représenté par le HACCA), HC Saint-Hubert (représenté par le HBC Assesse).

Province de Namur :

HBC Beauraing (M. B. Lefebvre), HBC Mettet (Mme J. Deridder), HBC Assesse (M. F. Delière), H.A.C.C.A. (M. E. Wilmot), HC Floreffe (M. C. Coppin), HBC Namur (représenté par le HBC Assesse).

Il y a donc 36 clubs ayant droit de vote.

Conseil d'Administration de la L.F.H. :

J.C. Hougardy, P. Hourez, T. Marique, S. Moonen, I. Paquet, G. Vivroux, B. Brasseur.

Employés de la L.F.H. :

B. Neuville, Secrétaire Général ; J. Vandenberg, Directeur Technique ; H. Delmelle, permanent administratif ; F. Kerz, permanente administrative ; T. Pennelle, Coordinateur du CF ; S. Georges, éducateur du CF.

2. Procès-verbal de l'A.G. du 26.03.2021

Celui-ci n'ayant fait l'objet d'aucune remarque dans les délais prévus est considéré comme approuvé.

3. Rapports du C.A. et des commissions

L'A.G. n'émet aucune remarque concernant les différents rapports qui ont été adressés précédemment, par courrier, aux secrétaires des clubs.

Covid et organisation des championnats

Nous n'avons pas pu organiser de compétition en 2020-2021 car les décisions ministérielles nous en empêchaient. Néanmoins, la compétition BENE League a pu bénéficier d'un statut particulier en échange de conditions très onéreuses comme la réalisation de tests Covid plusieurs fois par semaine. Si nous avons pu faire jouer la finale de la coupe de Belgique 2019-2020, nous n'avons pas pu désigner de champion suite à de nouvelles infections Covid dans l'équipe d'un des finalistes.

Pour ce qui concerne la présente saison, nous sommes heureux que la phase classique ait pu se dérouler plus ou moins normalement sauf pour les quelques clubs qui ont dû accumuler de nombreux matchs en quelques jours.

Nous venons de débiter les PO et PD et croisons les doigts pour que ce type de situation ne se reproduise plus, que le critère sportif soit le seul à décider.

Reprise des activités

Suite à la crise Covid, une perte de +/- 9 % d'affiliés avait été annoncée. Comme cela a été dit, nous avons très bien limité la casse puisque nous sommes revenus à notre nombre d'affiliés du 31.12.2019.

Cela est dû à l'engagement de tous et il nous faut féliciter et remercier tout le monde. Notre personnel n'a pas ménagé ses efforts pour vous aider, mais nous avons pu constater, notamment via les réseaux sociaux, que certains ne manquent pas d'imagination.

Arbitrage

En plus de la cessation des activités pendant des mois, nous avons dû nous adapter aux nouveaux statuts fiscaux qui nous sont imposés. Ils ont été modifiés en 2021, ce qui n'a pas posé trop de problèmes vu l'absence de compétition durant les huit premiers mois de l'année.

Nous avons toutefois eu la mauvaise surprise début 2022 que le statut « travail associatif » que nous avions cru « maîtriser », avait une nouvelle fois été abandonné pour faire place à un nouveau statut « article 17 » qui n'avait plus grand-chose à voir avec le précédent.

Comme souvent, si nous avons été informés de la décision dans les derniers jours de 2021, nous ne sommes toujours pas plus informés des modalités pratiques de ce statut, ce qui nous empêche de pouvoir vous renseigner ainsi que nos arbitres. Cette situation est particulièrement désagréable car elle pourrait laisser croire que nous n'y accordons pas d'importance, ce qui est totalement faux. Comme toutes les autres fédérations sportives, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux arbitres. Nous avons mis sur pied le projet « responsable arbitres » qui a été « mis au frigo » à cause de la crise du Covid. Nous y reviendrons prochainement.

Projet de feuille de match électronique

B. Neuville explique que la feuille de match sera d'application dès la saison 2022-2023 et qu'une formation via MOODLE sera proposée gratuitement à tous les clubs et à leurs membres. Il remercie les clubs qui participent à la phase de test.

Projet d'affiliation électronique

Le projet d'une base de données commune entre la VHV et la LFH sera également d'application à partir de la saison 2022-2023. Cela permettra, entre autres, l'affiliation électronique des membres.

La mise en place de la base de données se fera en 2 phases :

Mai : inscription des équipes pour la saison 2022-23.

Août : affiliation électronique et gestion numérisée via Be+Leagues (qui devient BigCaptain).

Une formation sera également proposée aux clubs pour leur expliquer le fonctionnement de la plateforme.

Centre de Formation

Nous avons créé ce centre il y a 8 ans avec l'appui de l'Adeps et nous pouvons dire que tous les jeunes qui sont passés par ce centre gardent un souvenir marquant de cette ou de ces année(s). Il s'agit d'un double contrat : scolaire et sportif. Thomas et Simon, nos deux employés, font le maximum pour mettre ces jeunes dans les meilleures conditions possibles. Nous leur avons demandé d'être présents aujourd'hui pour que vous puissiez faire leur connaissance, car ce sont des personnes importantes pour notre ligue. De plus, nous tenions à les remercier pour leur professionnalisme et leur investissement durant la saison 2020-21 car, contrairement aux activités des clubs, le Centre de Formation a pu continuer ses activités sur base d'une dérogation. Nous espérons que les diminutions intervenues dans nos subsides ne nous obligeront pas à devoir prendre une décision radicale à son sujet.

Contribution au développement du handball

Vous avez tous reçu un courrier expliquant la décision que nous avons dû prendre. Malgré de nombreuses démarches, nous n'avons pas pu augmenter les ressources financières de l'URBH. De plus, les trois rencontres internationales sans public ont fait perdre +/- 60.000 euros à l'URBH.

Or, si les Red Wolves s'autofinancent dans des conditions normales, nous voulons aussi pouvoir offrir à nos jeunes et à nos dames la possibilité de goûter au handball au niveau international. La qualification de notre équipe nationale ne doit pas être un aboutissement, mais le début d'une belle histoire. Pour y arriver, nous avons besoin de vous. Nous avons organisé deux réunions d'information auxquelles vous étiez invités. Nous y avons expliqué le pourquoi de cette contribution au développement de notre sport. Il est important de souligner encore qu'une partie de votre aide servira aussi au développement de la feuille de match et de la base de données électroniques. Celles-ci vous feront économiser pas mal d'argent en timbres, feuilles de match et amendes. Nous avons fixé cette contribution individuelle aux affiliés à partir de 12 ans à 12 euros, soit 1 euro par mois, mais à l'issue des réunions d'information, et après avoir entendu les clubs, nous avons décidé de diminuer ce montant à 8 euros pour 2022.

Le CA de la LFH a marqué son accord avec la proposition aux conditions suivantes :

- Evaluation de Marcom (plus fin avril, mais fin d'année vu la qualification)
- Mise en place d'une commission des finances (avec B. Brasseur et JC Hougardy)
- Mise en place d'une procédure stricte pour tout engagement financier
- Suivi budgétaire régulier et rigoureux
- Définition d'un budget sur plusieurs années pour arriver à un équilibre budgétaire dans quelques années
- Définition d'un plan sportif ambitieux sur plusieurs années

Les membres LFH au CEP veilleront au respect de ces conditions.

Présentation par J. Vandeberg, directeur technique

Politique et stratégies fédérales

1. Bilan 2021
2. Perspectives 2022
3. Vers une labélisation

Dans sa présentation et suite à la question de M. F. D'Hulster, J. Vandeberg répond que les détails concernant le projet de labélisation arriveront dans les prochaines semaines et que les clubs seront directement informés.

J. Vandeberg profite de son intervention pour inviter tous les clubs lors du tournoi Hand4Girls du 11 juin 2022 à Fléron. En effet, Madame la Ministre Valérie Glatigny nous fera l'honneur de sa présence et il serait plaisant de lui montrer que le projet féminin se développe très bien.

4. Comptes et budget

a) Le rapport des vérificateurs aux comptes (M. Flores Campos et M. Papadopoulos) pour l'année 2021 a été transmis précédemment par courrier aux secrétaires des clubs.

B. Brasseur fait remarquer que le budget de cette année 2021 est très légèrement positif.

Comme chaque année, nous pouvons remercier Guy Mahieu, Patrick et Hervé pour leur bonne gestion, mais également Jonathan pour son infatigable travail qui nous permet de pouvoir bénéficier de subventions particulières qui nous aident dans les projets que nous souhaitons mettre en œuvre. Nous en avons encore eu la preuve hier matin lors d'une réunion à l'Adeps où Jonathan, surtout, et Benoit, déjà, ont démontré leurs connaissances des arcanes de l'administration. Nous sommes revenus de cette réunion pleins d'espoir.

Les incertitudes planant sur les subventions dont nous avons parlé l'année passée semblent se vérifier. Nous serons encore plus prudents cette année, pour autant qu'il est possible de l'être.

Le secrétaire du HC Verviers a fait parvenir 2 questions par écrit. Les réponses sont données en séance et ci-dessous.

1) « Je vois que les frais d'assurance non-relative au personnel augmentent de près de 50 % cette année (56.000 € en 2021 contre 36.000 € en 2020), quelles sont ces charges et quelles sont les raisons de l'augmentation ? »

Il n'y a pas eu d'augmentation entre 2020 et 2021, mais la grosse différence s'explique par le fait qu'en 2020, Ethias avait remboursé 24.425,67 € suite à la crise Covid (ce montant a été reversé aux clubs).

Nous avons donc, en 2020, un montant d'assurance de 59.475,11 € - 24.425,67 € = 35.049,44 € pour 57.374,31 € en 2021.

2) « Je vois que le budget 2022 des subsides ADEPS (K320) est en diminution par rapport au réel de 2021 (K340) qui lui-même était moindre que le réel 2020 (K369). Est-ce une tendance généralisée dans tous les sports ou est-ce spécifique au Handball ? Va-t-on vers de moins en moins de subsides de l'ADEPS pour les années à venir ? Si oui, et étant donné que les subsides ADEPS composent 50 % du chiffre d'affaires de la LFH, quelles sont nos alternatives afin de palier à ce problème ? Est-ce que ceci aura un impact sur le personnel plan sportif subventionné dans le cadre des plans programmes et/ou les finances des clubs ? »

Effectivement, les subsides publics ont tendance à diminuer avec le temps, mais la qualification des RW pour le CM 2023 peut nous permettre d'envisager un soutien des pouvoirs publics. Pour compenser ces diminutions, nous cherchons d'autres soutiens pour des projets spécifiques (projet féminin, digitalisation, détection) qui nous permettent d'équilibrer notre budget.

Les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité. En conséquence, décharge est donnée au trésorier et aux administrateurs pour 2021.

b) Projet de budget 2022 :

Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité.

c) Vérificateurs aux comptes pour 2022 :

L'A.G. désigne M. E. Wilmot et M. G. Marchal.

5. Modification des statuts

Les modifications des statuts reprises ci-dessous ont été approuvées à la majorité des 2/3 des voix émises.

Article 1^{ER}.

Les soussignés, tous de nationalité belge, représentant les clubs de handball des provinces de Brabant wallon, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur et région bilingue de Bruxelles-Capitale, ont convenu de se constituer en Association sans but lucratif régie par la loi du vingt-sept juin mil neuf cent vingt-et-un, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002 et conformément à la loi du 23 mars 2019 instaurant le Code des Sociétés et des Associations, publié au Moniteur Belge du 4 avril 2019 (ci-après appelé « CSA »).

ARTICLE 2.

L'association prend pour dénomination : « Ligue Francophone de Handball » en abrégé : « L.F.H. ».

Ce nom doit figurer dans tous les actes, factures, avis, annonces, lettres, commandes, sites web et autres documents, sous forme électronique ou non, émis par la L.F.H., immédiatement précédés ou suivis des mots « association sans but lucratif » ou de l'abréviation « asbl », ainsi que des informations suivantes : l'identification précise du siège social de la L.F.H., le numéro d'entreprise, le mot « registre des personnes morales » ou l'abréviation « RPM », l'indication du tribunal du siège social de la L.F.H. et, le cas échéant, l'adresse e-mail et le site web de la L.F.H..

ARTICLE 3.

Le siège social est fixé à Ans, rue des Français, 373/13, dans l'arrondissement judiciaire de Liège.

Le siège social de l'asbl est situé en Région Wallonne.

Ce siège social est transférable à tout autre endroit de la partie francophone du pays ou à Bruxelles (région bilingue de Bruxelles-Capitale), sur décision de l'Assemblée Générale conformément à la procédure prévue à l'article 8 de la loi du 27 juin 1921, telle que modifiée par la loi du 2 mai 2002.

ARTICLE 4.

L'association a pour but de promouvoir, développer, organiser et favoriser le handball.

Le but principal de l'association est de promouvoir, dans le cadre de la formation permanente, l'éducation physique, le handball sous toutes ses formes, la vie en plein air et le sport récréatif en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle a pour objet : l'ensemble des tâches matérielles et intellectuelles permettant la réalisation de son but, notamment :

Les activités concrètes pour atteindre les objectifs de l'asbl sont les suivantes :

- organisation des compétitions ;
- organisation de journées sportives ;
- organisation de formations de cadres ;
- organisation de conférences, de recyclages, etc ...
- Demander conseil à des experts, tant en interne qu'en dehors du personnel spécialisé, afin d'atteindre les objectifs susmentionnés.

En outre, l'asbl peut exercer toutes les activités qui contribuent directement ou indirectement à la réalisation de son objet, y compris les activités commerciales et lucratives, dont les revenus seront toujours intégralement affectés à la réalisation de son objet.

L'association ne peut, directement ou indirectement, distribuer ou fournir un quelconque avantage patrimonial aux fondateurs, aux membres, aux administrateurs ou à toute autre personne, sauf dans le but désintéressé déterminé dans les statuts. Toute opération en violation de cette interdiction est nulle et non avenue.

ARTICLE 5.

Elle interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique ou confessionnel. Elle est constituée pour une durée illimitée. Elle peut être dissoute à tout moment.

ARTICLE 6.

Le nombre de membres effectifs n'est pas limité, mais ne peut être inférieur à trois avec tous les droits définis dans le CSA.

ARTICLE 7.

Les membres ont tous les droits et obligations énoncés dans le CSA et les présents statuts.
Les modalités de démission des membres sont réglées conformément à la directive du CSA.

ARTICLE 11.

1° L'association est gérée par un conseil d'administration composé du chef-arbitre, élu pour une durée de 4 ans par l'AG des arbitres et des observateurs nationaux francophones et de 3 membres par province active, avec un minimum de 7 membres. Un membre du conseil d'administration devra être impérativement un pratiquant effectif.

4° Un mandat d'administrateur a une durée de 3 ans. L'administrateur qui a terminé son mandat est obligatoirement sortant, mais peut représenter sa candidature au vote de l'A.G. (= sortant et rééligible).

5° Si un administrateur démissionne ou est révoqué avant l'expiration de son mandat, un des administrateurs élus ensuite reprend ce mandat aussi longtemps qu'il est en cours et l'achève.

6° Pour chaque province active, chaque année, au moins un mandat d'administrateur doit être représenté au vote de l'A.G., de telle façon qu'au terme d'une période de 3 ans, chaque mandat aura à son tour été remis au vote.

La détermination du mandat à représenter au vote se fait suivant la manière suivante :

- a) le mandat qui est achevé (3 ans)
- b) si aucun mandat n'est achevé, le mandat le plus ancien
- c) à défaut d'un mandat plus ancien, le mandat attribué à l'administrateur qui compte le plus grand nombre d'années continues d'ancienneté au C.A.

9° Le chef-arbitre est nommé, sur avis d'une commission extérieure instaurée par le Conseil d'Administration, après un entretien avec tous les candidats.

Pour pouvoir présenter sa candidature au poste de chef-arbitre LFH, il faut pouvoir faire valoir une expérience dans la fonction d'arbitre et/ou de délégué/observateur, en plus d'être ou d'avoir été arbitre dans la division masculine la plus haute.

Si la personne en question est toujours active, elle devra démissionner.

ARTICLE 17.

Le C.A. nomme ses 3 représentants au C.E.P. de l'U.R.B.H. ; ceux-ci doivent obligatoirement émaner du C.A. et appartenir à des provinces différentes. En cas de désistement, une autre province peut cumuler plusieurs mandats.

Lors des réunions du C.E.P., les représentants de la L.F.H. doivent respecter les lignes de conduite définies par le C.A. de la L.F.H.

ARTICLE 20.

~~4° Les décisions prises par le C.A. sont reprises dans le procès-verbal, consigné dans un registre spécial et signé par tous les administrateurs présents.~~

Les délibérations du conseil d'administration sont consignées dans des procès-verbaux dressés par le secrétaire général et signés par le président et le secrétaire général, classés dans un registre de procès-verbaux qui sera à la disposition des membres qui voudraient exercer leur droit de mise à disposition comme prescrit dans le CSA.

Dans des circonstances exceptionnelles, les résolutions du conseil d'administration peuvent être adoptées par décision écrite unanime de tous les administrateurs, à l'exception de toute résolution exclue par les statuts. Cela inclut en tout cas les délibérations par courriel, vidéoconférence, téléconférence ou autres moyens de communication. Les décisions prises sont consignées dans le procès-verbal de la réunion suivante. Le procès-verbal comprend également les raisons du choix d'une prise de décision écrite.

Si le CA modifie le règlement d'ordre intérieur, il est tenu de l'inclure dans l'ordre du jour et le procès-verbal du CA. Les statuts contiennent une référence à la dernière version approuvée du règlement d'ordre intérieur. Le conseil d'administration peut modifier cette référence dans les statuts et la rendre publique, à condition qu'au moins la moitié des administrateurs soient présents et qu'une majorité simple approuve la modification.

La version la plus récente du règlement d'ordre intérieur se trouve sur le site web de la LFH.

ARTICLE 25- 24.

La convocation à l'A.G. est faite par le S.G., par ~~lettre missive ordinaire~~ un email, qui contient l'ordre du jour et l'ensemble des propositions y figurant. Cette lettre convocation est adressée aux membres effectifs, aux C.P., et aux membres du C.A., de façon à ce que ces destinataires puissent en prendre connaissance au moins 6 semaines avant l'A.G. La convocation, est, en outre, publiée au Journal Officiel (J.O.) de la L.F.H.

ARTICLE 31- 30.

31.1. Toute correspondance adressée au C.A. et aux commissions par les C.P., et les clubs doit être adressée au S.G. de la L.F.H. au siège de cette dernière ou à l'adresse @mail officielle du secrétariat L.F.H.. Les lettres et @mails sont réparties par le S.G. aux diverses commissions intéressées. Le S.G. s'assure que suite en est donnée.

31.2. Chaque lettre/@mail ne doit traiter que d'un seul sujet.

~~Le courrier est enregistré chaque jour dans l'ordre chronologique d'arrivée.~~

ARTICLE 35.

~~Tous les membres adhérents qui ont une licence de joueur doivent, sous peine d'une sanction déterminée par le Conseil d'Administration de la L.F.H., avoir satisfait à une épreuve médicale annuelle.~~

ARTICLE 51.

Règlement médical

La LFH établit un règlement médical, fixant la périodicité de l'examen médical auquel doit se soumettre le sportif, les modalités d'application, les dispositions visant à organiser la pratique du sport dans le respect des impératifs de santé, notamment en fonction des catégories d'âge et des conditions de pratique s'y rapportant.

Ce règlement respectant le prescrit de l'article 7§2 du décret du 3 avril 2014 relatif à la prévention des risques pour la santé dans le sport est publié dans ses règlements internes et diffusé à l'intention de ses membres.

ARTICLE 49.

Les administrateurs et les administrateurs journaliers (et toutes les autres personnes qui ont eu un pouvoir effectif de gestion dans l'asbl) sont responsables envers l'asbl des fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions. Ceci s'applique également aux tiers dans la mesure où l'erreur commise est une erreur non contractuelle. Toutefois, ces personnes ne sont responsables que des décisions, actes ou comportements qui se situent manifestement en dehors du cadre dans lequel des administrateurs normalement prudents et attentifs, placés dans les mêmes circonstances, pourraient raisonnablement avoir un avis différent.

Étant donné que le CA est un collège, leur responsabilité pour les décisions ou omissions de ce collège est conjointe et solidaire. Toutefois, pour les erreurs dans lesquelles ils n'ont joué aucun rôle, ils sont déchargés de toute responsabilité s'ils ont signalé l'erreur présumée au CA. Cette notification, ainsi que la discussion à laquelle elle donne lieu, sont consignées dans le procès-verbal. Cette responsabilité, ainsi que toute autre responsabilité découlant du CSA ou d'autres lois ou règlements, ainsi que la responsabilité pour les dettes de la personne morale visée aux articles XX.225 et XX.227 du Code de droit économique, est limitée aux montants prévus à l'article 2:57 du CSA.

6. Elections au Conseil d'Administration

- a) **pour le Brabant** : il y a une candidature pour un mandat vacant (fin de mandat de M. Baudouin Brasseur), celle de Monsieur Baudouin Brasseur (Waterloo ASH).
- b) **pour le Hainaut** : il y a une candidature pour un mandat vacant (fin de mandat de M. Alain Luisi), celle de Madame Evelyne Colonius (Entente du centre CLH).
- c) **Pour Liège** : il y a une candidature pour un mandat vacant (fin de mandat de M. Jean-Luc Dessart), celle de Monsieur Jean-Luc Dessart (HB Fémina Visé).

Les votes se font de manière anonyme et 36 sont comptabilisés.

Résultat des votes :

Monsieur Baudouin Brasseur, avec 100 % de votes positifs, est élu membre du Conseil d'Administration.

Madame Evelyne Colonius, avec 100 % de votes positifs, est élue membre du Conseil d'Administration.

Monsieur Jean-Luc Dessart, avec 100 % de votes positifs, est élu membre du Conseil d'Administration.

7. Discussion des vœux émis par les clubs, le C.A. ou les C.P.

B. Brasseur précise qu'aucune demande d'intervention de club n'a été reçue par le secrétariat. Il laisse la parole aux clubs.

- M. M. El Oueriaghli prend la parole et demande que le C.A. mène une réflexion sur la remise en place des équipes réserves.
- M. G. Renzonnet interpelle J. Vandenberg sur l'organisation de la compétition U 10. Il lui fait part de la volonté de plusieurs clubs d'organiser cette compétition de manière bi-mensuelle. J. Vandenberg répond qu'il va concerter les Comités Provinciaux pour améliorer la compétition U 10 dans ce sens.
- M. G. Di Ruggiero, suivi par Mme. G. Denis, souhaite que la compétition U 18 Liège soit revue pour la saison prochaine afin d'éviter la problématique des déplacements que les clubs connaissent sur la 2^e partie de saison. Ils sont demandeurs que cette compétition soit reprise au niveau LFH.

8. Appel final des clubs

Le SG procède à l'appel final des clubs.

B. Brasseur clôture la réunion en remerciant tous les représentants des clubs présents et leur souhaite bonne continuation pour cette fin de saison 2021-22.

Calendriers

D1 LFH Messieurs et D1 LFH Dames

Test-matches aller (28/29.05.22)

2° VHV - 2° LFH
3° VHV - 3° LFH
4° VHV - 4° LFH

Test-matches retour (04/05.06.22)

2° LFH - 2° VHV
3° LFH - 3° VHV
4° LFH - 4° VHV

Promotions

Test-matches aller (28/29.05.22)

2° Brabant/Hainaut - 2° Liège
3° Brabant/Hainaut - 3° Liège
4° Brabant/Hainaut - 4° Liège

Test-matches retour (04/05.06.22)

2° Liège - 2° Brabant/Hainaut
3° Liège - 3° Brabant/Hainaut
4° Liège - 4° Brabant/Hainaut

Commission Paritaire des Championnats Brabant/Hainaut

Promotion

Namur R - Entente Centre prévue le dimanche 13 mars se jouera le mercredi 13 avril à 20h30 à La Hestre

Minimes (Play-offs)

M/s/M - Entente Centre se jouera le samedi 23 avril à 18h30 au Hall Polyvalent

M/s/M - United Brussels se jouera le samedi 14 mai à 17h15 au Hall Polyvalent

Préminimes (Play-Offs)

M/s/M - Tubize se jouera le samedi 23 avril à 17h00 au Hall Polyvalent

Kraainem - United Brussels se jouera le samedi 23 avril à 15h00

Kraainem - M/s/M se jouera le samedi 7 mai à 15h00

United Brussels - Tubize se jouera le dimanche 8 mai à 10h45 dans la Salle Fr. Guillaume à Evere

M/s/M - United Brussels se jouera le samedi 14 mai à 16h00 au Hall Polyvalent

Kraainem - Tubize se jouera le samedi 14 mai à 16h00

United Brussels - Kraainem se jouera le dimanche 22 mai à 12h30 dans la Salle Fr. Guillaume à Evere

Commission Provinciale Liégeoise des Championnats - Evolution des calendriers au 10.04.2022

G14 Préminimes (Second tour / Groupe A)

D221 HC Eynatten-Raeren - KTSV Eupen = Di.08.05.2022 à 10:00 h <> 13:30 h.

G12 Poussins (Second tour)

E229 ROC Flémalle/R - Union Beynoise = Di.24.04.2022 à 12:00 h <> 10:00 h.

Mini-Handball

Affiliations au United Brussels HC : Hrabnova Kristyna, Spoidal Sacha.

COLLOQUE **GN2022**
Guy Namurois

La 5^{ème} édition du colloque organisé en la mémoire de Guy Namurois se déroulera le **samedi 30 avril 2022 en la Salle Académique de l'ULiège** (Place du 20 Août à Liège) et aura pour thématique « **Le Sport au Féminin** ».

La journée sera rythmée d'exposés et de tables-rondes.

Infos et inscriptions : https://colloquegn.be/?mc_cid=5ff95e235a&mc_eid=c712c62483

Séance réservée pour les entraîneurs A, B et C (5 crédits)

Amendes L.F.H.

Week-end 26/27.03.2022

HC DB Gent - **EHC Tournai** : 12ème rencontre sans licence coach validée pour le niveau considéré.

Week-end 02/03.04.2022

Olse Merksem HB - **EHC Tournai** : 13ème rencontre sans licence coach validée pour le niveau considéré.

HB Sint Truiden - **HC Herstal** : 19ème rencontre sans licence coach validée pour le niveau considéré.

Sporting Pelt - **Jeunesse Jemeppe HB** : 21ème rencontre sans licence coach validée pour le niveau considéré.

ROC Flémalle - Renaissance Montegnée HC : erreur n° de licence Pucci Aymeric (61133 ≠ 61123).

HC Kraainem - HSC Tubize : Fidler Alexandre (63810) n'a pas suivi un cours d'officiel de table.

JS/EP Herstal - **HB Villers 59** : erreur n° de licence Doumont Jean-Pierre (103993 ≠ 103933).

Waterloo ASH - KTSV Eupen : feuille de rencontre incomplète (lieu, date et heure de la rencontre sont manquants).

Commission Provinciale Liégeoise des Championnats - Infractions du 28.03.2022 au 03.04.2022

Promotion

02.04.2022 JS/EP Herstal - HC Eynatten-Raeren/R:

- HC Eynatten-Raeren/R forfait

02.04.2022 KTSV Eupen - HC Amay/R:

- HC Amay/R forfait

G18 Cadets (Second tour / Groupe A)

02.04.2022 HC Amay - Union Beynoise:

- coach (HC Amay) pas de licence pour le niveau jeunes (11. rencontre)

G18 Cadets (Second tour / Groupe B)

02.04.2022 HC Verviers - HC Visé BM/R:

- HC Verviers forfait

G16 Minimes (Second tour / Groupe A)

31.03.2022 HC Eynatten-Raeren - KTSV Eupen:

- coach (KTSV Eupen) pas de licence pour le niveau jeunes (16. rencontre)

02.04.2022 HC Sprimont - Union Beynoise:

- coach (Union Beynoise) pas de licence pour le niveau jeunes (15. rencontre)

02.04.2022 JS/EP Herstal - HC Amay:

- coach (HC Amay) pas de licence pour le niveau jeunes (10. rencontre)

G14 Prémminimes (Second tour / Groupe A)

31.03.2022 H. Villers 59 - HC Amay:

- coach (H. Villers 59) pas de licence pour le niveau jeunes (11. rencontre)

03.04.2022 HC Eynatten-Raeren - Ren. Montegnée:

- coach (HC Eynatten-Raeren) pas de licence pour le niveau jeunes (15. rencontre)

G14 Prémminimes (Second tour / Groupe B)

02.04.2022 Ren. Montegnée/R - KTSV Eupen/R:

- officiel de table (Reuter Anika) non porteur de la carte de légitimation (KTSV Eupen/R)

02.04.2022 HC Sprimont/R - J. Jemeppe:

- coach (J. Jemeppe) pas de licence pour le niveau jeunes (15. rencontre)

G12 Poussins (Premier tour / Groupe A)

03.04.2022 HC Eynatten-Raeren/R - Ren. Montegnée:

- Ren. Montegnée forfait

G12 Poussins (Second tour)

02.04.2022 Union Beynoise - HC Malmedy:

- coach (Union Beynoise) pas de licence pour le niveau jeunes (13. rencontre)

02.04.2022 HC Visé BM - ROC Flémalle/R:

- coach (ROC Flémalle/R) pas de licence pour le niveau jeunes (14. rencontre)

02.04.2022 HC Sprimont - HC Eynatten-Raeren/R:

- HC Eynatten-Raeren/R forfait

SELECTION NATIONALE MEN 20 (2002-2003)

Direction

Entraîneurs : Tomanović Vladimir, Dobojak Salem

Délégué : Grossi Pascal

Direction technique : Kranzen Michel, Vandeberg Jonathan



URBH - KBHB

Programme avril 2022

16.04 15h00 RDV au Sporthal Den Dijk - Dijkstraat, 1 - 3150 Wespelaar
15h30/17h30 Entraînement
20h00 M20 - HC Atomix (BNL)

Joueurs sélectionnés

Baart Warre	Hubo Initia Hasselt	Di Giacomo Thomas	Handbal Tongeren
Boland Liam	HC Sprimont	Grossi Siebe	Hubo Initia Hasselt
Borowiak Yann	HC Sprimont	Heeren Rob	Hubo Initia Hasselt
Ceyssens Lennert	Sezoens Achilles Bocholt	Hougardy Yuri	HC Visé BM
De Herdt Sander	Olse Merksem Handbal	Jaeken Stef	Sezoens Achilles Bocholt
Deekens Nick	Sporting Pelt	Moonen Nicolas	HC Visé BM
Delatte Corentin	HC Visé BM	Stollman Sverre	Sporting Pelt
Delpire Tanguy	HC Kraainem	Vandenboer Seppe	Sporting Pelt
Derudder Pierre	USDK (F)	Vanhove Viktor	Handbal Tongeren
Dewasme Paulin	LMHBCV (F)	Willemans Albrecht	Hubo Initia Hasselt

Réserve

Criel Mattice	Handbalclub Eeklo	Dorpele Quentin	EHC Tournai
Delbouille Romain	HC Visé BM	Lechanteur Martin	HC Visé BM
Delneste Emile	EHC Tournai	Moonen Charles	HC Visé BM
Devos Mathéo	EHC Tournai	Senelle Othello	EHC Tournai

Blessés

De Cubber Seppe	Sasja HC
Gerard Célian	Draguignan VHB (F)

Suite des activités 2022

26.05 à confirmer
04/06.06 à confirmer

En cas de blessure ou d'indisponibilité, veuillez contacter les entraîneurs le plus rapidement possible

SELECTION NATIONALE MEN 18 (2004-2005)

Direction

Entraîneurs : Pennelle Thomas, Platteeuw Frank

Kiné : Vieira Cédric

Délégué : De Brauer Alex

Direction technique : Kranzen Michel, Vandeberg Jonathan



URBH - KBHB

Programme avril 2022

14.04	10h45	RDV au Hall de l'Athénée de Visé - Rue du Gollet, 2 - 4600 Visé
	11h00/12h30	Entraînement
	13h00	Diner (prévoir son repas)
	14h30/16h00	Entraînement
16.04	10h45	RDV au Sporthal De Krekel - H. Hartstraat, 15 - 8870 Izegem
	11h00/12h30	Entraînement
	13h00	Repas spaghetti
	14h30/16h00	Entraînement
	17h00	Men 18 - HBC Izegem
18.04	10h45	RDV au Sporthal De Bist - Koningin Elisabethstraat, 7 - 2610 Wilrijk
	11h00/12h30	Entraînement
	13h00	Diner (prévoir son repas)
	14h30/16h00	Entraînement
	17h00	Men 18 - Uilenspiegel HV

Joueurs sélectionnés

Bielen Jasper	Hubo Initia Hasselt	Fodderie Denzel	Hubo Initia Hasselt
Carrillo Rojas Hugo	Renaissance Montegnée	Gonnissen Tiel	Apolloon Kortrijk
Cornelis Lennert	Elita Lebbeke	Herremen Jurian	Apolloon Kortrijk
Daniels Victor	Handbal Tongeren	Kieffer-Heuls Jules	EHC Tournai
De Wit Nathan	Union Beynoise HB	Kriescher Kaj	TSV Bayer Dormagen (D)
Debie Iyani	HC Eeklo	Maes Pierre-Loup	HC Visé BM
Decloux Romuald	Renaissance Montegnée	Meyvis Nils	Braasschaat HC
Deekens Nils	Sporting Pelt	Mikovic Matija	HC Rhino Turnhout
Detaillieur Woot	Elita Lebbeke	Oosters Zico	Sasja HC
Dosen Andrej	Handbal Tongeren	Riské Dree	Sasja HC
Dubuc Alexandre	HC Sprimont	Verbeke Rémie	HBC Izegem

Réserve

Assadik Marwan	HC Herstal
Trari Badr	Sasja HC
Verhoeven Bas	Sasja HC

Suite des activités 2022

26.05	à confirmer
04/06.06	Tournoi de Marcq-en-Baroeul (F)
25/28.06	Stage à Lokeren
30.07/02.08	Préparation CE
06/14.08	CE Men 18

En cas de blessure ou d'indisponibilité, veuillez contacter les entraîneurs le plus rapidement possible